

LE DEVOIR

VOL. CI N° 92

LE MERCREDI 28 AVRIL 2010

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

Voitures de métro

La STM forcée de relancer l'appel d'offres

L'espagnole CAF se qualifie et se mesurera à Alstom-Bombardier

JEANNE CORRIVEAU

Le lancement d'un nouvel appel d'offres pour le renouvellement du parc de voitures du métro de Montréal apparaît maintenant inévitable. *Le Devoir* a appris que le constructeur espagnol CAF (Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles) respectait toutes les exigences imposées par la Société de transport de Montréal (STM) dans son avis international de janvier dernier, ce qui ouvre la porte à une nouvelle course pour l'attribution du contrat convoité par le consortium Alstom-Bombardier.



CAF a réussi à démontrer sa capacité technique et financière

La firme Hatch Mott MacDonald, chargée d'examiner la proposition déposée par CAF à la suite du lancement de l'avis international du 22 janvier dernier, a terminé son analyse. Selon les informations obtenues par *Le Devoir*, les conclusions sont claires: le constructeur espagnol remplit toutes les conditions imposées par la STM.

L'entreprise a notamment réussi à démontrer qu'elle possédait la capacité technique et financière de fabriquer des voitures de métro dotées de pneumatiques comme l'exige la STM. L'avis stipulait aussi que le constructeur devait respecter l'exigence de contenu canadien de 60 % et que l'assemblage final devait être fait au Canada.

Hatch Mott MacDonald a fait part de ses conclusions à la STM hier de façon verbale et son rapport sera déposé aujourd'hui aux autorités de la société de transport, selon une source proche du dossier. La STM et le gouvernement du Québec, qui assume 75 % de la facture, n'auront d'autre choix que de lancer un nouvel appel d'offres, ce qui pourrait retarder d'au moins un an la livraison des premières voitures, initialement prévue pour 2012.

VOIR PAGE A 10: MÉTRO



BLAIR GABLE REUTERS

Le président de la Chambre des communes, Peter Milliken, a rappelé hier, dans une décision très attendue, que le Parlement détient le privilège incontestable d'obliger le gouvernement à rendre compte de ses actes.

Détenus afghans

Harper perd sa bataille

- Milliken réaffirme la suprématie de la Chambre
- Les élus ont deux semaines pour trouver un compromis

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Le gouvernement Harper a perdu la bataille acharnée qu'il livrait pour éviter de remettre des documents non censurés à l'opposition. Le président de la Chambre, Peter Milliken, a réaffirmé hier haut et fort la suprématie de la Chambre sur le gouvernement, tout en imposant aux parlementaires de s'entendre pour

trouver une façon d'étudier les documents sans nuire à la sécurité nationale.

En rendant hier une décision jugée historique par les observateurs, Peter Milliken a souligné qu'il «n'est pas exagéré d'affirmer que le président a rarement été saisi d'une affaire aussi complexe et lourde de conséquences». Sur le fond, M. Milliken devait déterminer qui, du gouvernement ou de la Chambre, est souverain dans notre régime. Et sa

réponse fut limpide: le Parlement est roi.

«La non-exécution par le gouvernement de l'ordre [de production de documents non censurés liés au dossier des détenus afghans] du 10 décembre 2009 constitue une question de privilège», a tranché M. Milliken en se rendant aux arguments de l'opposition.

VOIR PAGE A 10: BATAILLE

■ La chronique de Manon Cornéliier, page A 3 ■ L'éditorial de Josée Boileau, page A 8 ■ Des documents coincés à Kandahar, page A 4



JIM YOUNG REUTERS

Fabrice Tourne, au cœur des accusations de fraude

GOLDMAN SACHS

Les dirigeants malmenés par les sénateurs

■ À lire en page B 1



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

ARTHUR H

Récapituler sans capituler

■ À lire en page B 10



SOURCE PHILIPPE LAMARRE

Exemples de typographies urbaines à Berlin, Montréal et Buenos Aires

Menace sur la diversité typographique des villes

La banalité guette le graphisme urbain, constate la tête chercheuse d'*Urbania*, Philippe Lamarre

Dans la ville, la lettre est partout. Peut-on imaginer une métropole muette, sans messages? Pictogrammes, pub ou enseignes: le langage des signes façonne le visage d'une métropole, au même titre que sa cuisine ou son architecture. Mais pour combien de temps encore?

ISABELLE PARÉ

Côté graphisme urbain, Montréal est plutôt du genre cafoüllis, ouvertement américaine et éclectique. Rien à voir avec Berlin où la typographie se conjugue à l'impératif, dans un style officiel, net

et uniforme. *Schnell!* Sitôt rendu à Buenos Aires, la lettre se met à ondoyer, à l'image du tango qui fait vibrer les *tanquerías*.

C'est du moins la lecture que fait Philippe Lamarre, designer, amoureux de graphisme vernaculaire

VOIR PAGE A 10: VILLES

Élève lourdement handicapée La CSDM retire la petite Lucie d'une classe ordinaire

LISA-MARIE GERVAIS

La petite Lucie, lourdement handicapée, ne pourra plus fréquenter l'école alternative Élan, où elle avait été intégrée en classe ordinaire. Rendue publique hier, cette décision prise par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) promet de relancer le débat sur l'intégration des enfants en difficulté.

Pourtant, en décembre 2008, ce même Conseil s'était montré favorable à ce que Lucie, atteinte de paralysie cérébrale et d'une déficience intellectuelle, puisse vivre une expérience d'intégration aux côtés d'enfants «normaux». Selon lui, compte tenu du rapport du comité de révision, ce fut un échec. Et on suggère maintenant à Lucie d'aller à Victor-Doray, une école spécialisée. «Une école a ses limites et ne peut se substituer à une école spéciale», a-t-elle ajouté.

Profondément déçue, la mère de la fillette de sept ans estime souffrir d'incompréhension. «Je comprends la décision au sens où d'énormes efforts ont été fournis», a indiqué Anne-Lise Polo au terme de la séance. «Mais à chaque étape, c'est une levée de boucliers, il y a une résistance au changement. Le projet n'est pas compris», a-t-elle ajouté.

VOIR PAGE A 10: LUCIE

INDEX

Actualités	A 2	Éditorial	A 8
Annonces	A 4	Idées	A 9
Avis publics	A 6	Météo	B 7
Carrières	B 4	Monde	A 7
Culture	B 9	Mots croisés	B 7
Décès	A 4	Sudoku	B 5
Économie	B 1	Télévision	B 8